

DÉCLARATION DE GATINEAU

**ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DU
RÉSEAU FRANCOPHONE DES CONSEILS DE LA MAGISTRATURE JUDICIAIRE**

– Déclaration de Gatineau –

4 novembre 2014

Nous, membres fondateurs et représentants de conseils de la magistrature des États et gouvernements de la Francophonie réunis à Gatineau, les 4 et 5 novembre 2014, dans le cadre de l'Assemblée constitutive du Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire (RFCMJ), en présence du Délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'homme de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF);

Prenant acte de la Déclaration de Bamako adoptée le 3 novembre 2000 dans le cadre du Symposium sur le bilan des pratiques de la Démocratie, des Droits et des Libertés dans l'espace francophone;

Réaffirmant la nécessité de mettre en application le programme d'action de Bamako adopté à Beyrouth en 2002, visant à créer des réseaux institutionnels ayant pour objectifs de systématiser les échanges d'expériences et la concertation, et de mettre en relief et de diffuser les pratiques positives en matière électorale;

S'appuyant sur les travaux du comité de pilotage de Québec les 26 et 27 mai 2014 portant sur la rédaction du projet de statuts du RFCMJ;

Déclarant, dans cet esprit, notre volonté de développer la concertation et le partage de l'expertise en matière de déontologie judiciaire, ainsi que d'assurer le renforcement des capacités des conseils de la magistrature des États et gouvernements;

Nous nous engageons à :

- *Favoriser* le professionnalisme par l'échange d'information, d'expériences et de bonnes pratiques en matière de déontologie judiciaire entre les membres;
- *Soutenir* les membres du RFCMJ, contribuer à leur professionnalisation et à leur développement, et les accompagner dans la mise en place de conseils de la magistrature neutres, autonomes et indépendants;
- *Établir* et approfondir des partenariats avec toute institution et personne poursuivant des fins compatibles avec celles du RFCMJ;
- *Réfléchir* aux nouveaux enjeux et défis dans le domaine de la déontologie judiciaire et aider les membres à y faire face.

Annonçons la création d'une association internationale dénommée Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire (RFCMJ), dont le siège social est à Québec.

Bertrand Louvel
Conseil supérieur de la magistrature
France

Jean-Claude Marin
Conseil supérieur de la magistrature
France

Honoré Moundounga
Conseil supérieur de la magistrature
Gabon

Anel Alexis Joseph
Conseil supérieur du pouvoir judiciaire
Haïti

Windell Coq Thelot
Conseil supérieur du pouvoir judiciaire
Haïti

Jean Fahed
Conseil supérieur de la magistrature
Liban

Jean Tannous
Conseil supérieur de la magistrature
Liban

Élizabeth Corte
Conseil de la magistrature
Québec

Mario Tremblay
Conseil de la magistrature
Québec

Papa Oumar Sakho
Conseil supérieur de la magistrature
Sénégal

Mamadou Badio Camara
Conseil supérieur de la magistrature
Sénégal

Michel Carrié
Organisation internationale de la
Francophonie

André Ouimet
Conseil de la magistrature
Québec